

ATTRIBUTION DES PRESTATIONS DE COOPANAME À DES COOPANAMIENS

Le 18/06/2018 via « EntrepreneurC »

Demande : Je souhaite saisir le comité éthique d'une demande de clarification et d'explication sur l'attribution d'une prestation pour Coopaname à des Coopanamiens.

En effet, s'agissant de votre demande de « prestation graphique » pour ce vendredi 22 juin, l'offre vient juste d'être attribuée à un Coopanamien - qui avait déjà commencé à travailler dessus, avant l'annonce.

Cette façon de procéder, en faisant une demande publique alors que le prestataire Coopanamien a déjà été choisi me semble loin d'une éthique objective et juste et ne met pas sur un pied d'égalité l'ensemble des Coopanamiens.

Je souhaiterais avoir des éclaircissements sur les modalités de cette « commande ». Comment dois-je faire pour vous soumettre ma demande ?

Infos :

Mise en retrait de SV car il est son chargé d'accompagnement.

Proposition de CL : Je propose qu'on lui fasse une réponse aujourd'hui, en lui expliquant que le comité est saisi, en précisant que ce n'est pas nous qui demandons la prestation graphique mais Coopaname, et en lui demandant de nous expliquer en détail la situation de son point de vue. En parallèle, faisons un message à Lucie pour lui demander comment s'est passé cet appel d'offres de son point de vue à elle, histoire d'y voir un peu plus clair dans tout ça.

Avis de MBL : Dans un premier temps il faudrait lui demander de préciser sa demande et clarifier le rôle du comité dans ce cadre. La réponse sur la procédure ne pourra être apportée que par ceux qui ont commandé cette prestation. Par contre si elle souhaite que nous portions un regard sur celle-ci et également donner un avis sur les process dans des cas similaires c'est plus dans nos cordes.

Réponse de EntrepreneurC après demande de clarification : « Je préférerais d'abord en parler de vive voix avec Hélène Vandebilcke ; on a essayé de se joindre au téléphone ces derniers jours mais sans succès. La dernière période était très remplie et ce présent mail est dans mes brouillons depuis 15 jours. Je l'envoie enfin.

Il y a eu un gros malentendu sur le fait que les apparences me laissaient croire que la prestation avait déjà été commencée par le Coopanamien sélectionné (d'après son message sur l'extranet); une fois le choix du prestataire fait et après vérification j'ai découvert que non.

Ça c'est donc réglé ; il n'y a pas de soucis. Ca a juste complètement faussé mon attitude par rapport à cette offre, que je considérais d'avance comme donnée à un autre Coopanamien, pour un tarif de dessinateur que je sais être très bas par rapport aux prix du marché de la facilitation graphique.

Le reste, je souhaiterais en parler avec Hélène, notamment :

- La commande n'était pas clairement formulée : quand on veut du dessin et pas de la facilitation graphique, on utilise le terme dessin explicitement, car ce sont 2 métiers différents et donc 2 prix complètement différents ; d'après la commande pour moi ça ressemblait plus à de la facilitation graphique.

- J'ai demandé à 2 reprises à Hélène et Lucie leur budget, mais aucune réponse ; on m'a seulement dit de ne pas baisser mon prix, de ne surtout pas brader, de ne pas faire de rabais. J'ai fait un premier prix et j'ai signalé être prête à faire une réduction importante de plus pour cette prestation, mais il n'y a pas eu d'échange, de négociation, comme ça peut être le cas avec des prospects à petits budgets.

C'est dans ce sens que je n'ai pas trouvé équitable qu'on me prenne l'idée de la fresque murale/panneaux utilisant du dessin, issue de mon métier, la facilitation graphique, mais qu'au final on ne paye pas le vrai prix de la facilitation graphique, ni un vrai facilitateur graphique, mais un dessinateur (quel qu'il soit) qui fait du dessin et de l'illustration, qui n'a jamais été formé ou fait de facilitation graphique et n'a donc jamais dessiné sur des grands formats de ce type. Ça arrive parfois que des dessinateurs cassent les prix du marché de la facilitation graphique, mais je ne pensais pas que ça pouvait se produire à Coopaname. Ça m'a déçue.

J'aurais apprécié avoir une information transparente et sincère sur le prix que Coopaname était prêt à mettre sur une telle prestation. Et je pense qu'on aurait pu trouver un compromis sur le montant qui aurait convenu aussi bien à Coopaname qu'à moi. »

Réponse du comité : « Au vu de ton message, nous te suggérons de d'abord discuter de la question avec Hélène, comme tu comptais le faire, afin de clarifier la situation. À la suite de cette discussion, n'hésite pas à nous recontacter pour nous faire un retour, qu'il soit positif ou négatif.

De notre côté, nous allons mettre cette question à l'ordre du jour de notre prochaine réunion afin de la traiter dans sa globalité. »

Précisions d'Hélène : « Nous avons lancé un appel d'offre interne pour illustrer les travaux effectués depuis 2 ans par les comités. Cette demande a été faite par l'extranet, avec un délai très court moins d'un mois.

EntrepreneurP et EntrepreneurC ont répondu à cet appel d'offre.

Les propositions étaient sensiblement identiques. Les propositions tarifaires étaient par contre très différentes, EntrepreneurP proposant 300€ et EntrepreneurC 900€. Au vu de nos contraintes budgétaires, nous avons opté pour la proposition de EntrepreneurP qui collait plus avec notre budget, tout simplement. Le choix a été fait après une discussion entre Lucie et moi-même.

J'ai ensuite appelé EntrepreneurC et lui laissé un message vocal lui annonçant la nouvelle.

L'AG étant vendredi, nous avons ensuite contacté Paul pour lui signaler que sa proposition était retenue.

Nous avons reçu un mail de EntrepreneurC hier soir concernant le « drôle » de déroulement du choix.

C'est une volonté de proposer des marchés internes aux coopanamiens et c'est évidemment en toute transparence que les choix sont faits. Il y a d'ailleurs à l'AG, une convention interne qui recense toutes les commandes de la structure aux coopanamiens.

Il y a, forcément, un ou une déçu.e dans ce type de choix.

Je pense que vous avez l'essentiel. J'aimerais savoir sur quoi porte la saisine exactement.
Je reste bien entendu à disposition du comité éthique pour tout complément. »

Résolution : Il s'agissait finalement d'un malentendu. EntrepreneureC a indiqué que le sujet était clos.